



## Flazasulfuron 25WG Herbicide

SECTION 1. IDENTIFICATION	
Nom du produit :	Flazasulfuron 25WG Herbicide
Synonymes :	Longrun, Katana, Chikara, SL-160
Nom chimique :	Flazasulfuron (N-[[[4,6-diméthoxy-2-pyrimidinyl]amino]carbonyl]-3-(trifluorométhyl)-2-pyridinesulfonamide (CA))
Famille chimique :	Sulfonylurée
Utilisations recommandées :	Industrie agricole : Herbicide
Numéro d'enregistrement de l'ARLA:	32910
Identification de l'entreprise :	ISK Biosciences Corporation 7470 Auburn Road, Suite A Concord, OH 44077-9703 1-440-357-4640
Numéro d'urgence 24 heures sur 24 :	Pour les urgences, les déversements, les fuites, les incendies ou les accidents de transport, appelez : CHEMTREC 1-800-424-9300 Pour les urgences médicales, appelez : 1-888-484-7546

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification des dangers:	Cancérogénicité (catégorie 1A) Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (catégorie 2) Toxicité aiguë en milieu aquatique (catégorie 1) Toxicité chronique en milieu aquatique (catégorie 1)
Mot de signal :	<b>DANGER</b>
Symboles de danger :	 
Mentions de danger :	Peut causer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour la vie aquatique. Très toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme.
Conseils de prudence :	Ne pas respirer les poussières, brouillards ou vapeurs. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin. Obtenir des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien. Magasin verrouillé. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le déversement. Éliminer le contenu et le récipient conformément à l'étiquette du produit.

<b>SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS</b>			
<b>Nom chimique :</b>	<b>CAS #:</b>	<b>% en poids:</b>	<b>TLV/PEL:</b>
Ingrédient actif : Flazasulfuron*	104040-78-0	25	Non établi
Dioxyde de silicium	7631-86-9	0 - 25	80 mg/m <sup>3</sup> (OSHA PEL) 6 mg/m <sup>3</sup> (NIOSH REL)
*N-[[[(4,6-diméthoxy-2-pyrimidinyl)amino]carbonyl]-3-(trifluorométhyl)-2-pyridinesulfonamide (CA)			

<b>SECTION 4. PREMIERS SOINS</b>	
<b>Ingestion :</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire à petites gorgées un verre d'eau si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf avis contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact visual :</b>	Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Inhalation :</b>	Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Avoir le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou que vous partez vous faire soigner.	

<b>SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	
<b>Moyens d'extinction :</b>	<b>PETIT INCENDIE:</b> Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse ou de la poudre sèche. <b>GRAND INCENDIE :</b> Utiliser de la mousse polaire résistante ou du brouillard d'eau. Éviter d'utiliser un jet d'eau.
<b>Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels :</b>	Peut se décomposer dans des conditions d'incendie dégageant des gaz et des vapeurs pouvant être toxiques et irritantes pour les voies respiratoires.
<b>Instructions de lutte contre l'incendie :</b>	Porter un équipement complet de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

<b>SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>	
<b>Mesures de précaution :</b>	Utiliser l'équipement de protection et les contrôles techniques identifiés dans la section 8 de ce document.
<b>Confinement et nettoyage :</b>	Contenir le déversement. S'il se trouve sur une surface imperméable, ramasser le produit à l'aide d'une pelle et le placer dans un baril ou un autre récipient correctement identifié. Emmener le à la zone pour l'élimination des produits chimiques. Laver les lieux à grande eau, en évitant le ruissellement vers des cours d'eau. Si sur sol, recueillir le matériel conformément à la description ci-dessus et également la couche de sol contaminée. Si vous êtes dans des plans d'eau, interrompre immédiatement la consommation humaine et animale et contacter les autorités compétentes locales.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions :** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant utilisation.

**Stockage :** Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver dans les contenants d'origine uniquement. Conserver dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Ouvrir soigneusement les conteneurs. Après une utilisation partielle, plier et rouler les sacs, serrer et fermer hermétiquement. Ne pas mettre de matériel concentré ni dilué dans des conteneurs pour aliments ou boissons. Ne pas contaminer d'autres pesticides, engrais, eau, denrées alimentaires ou aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les recommandations de cette section relatives aux contrôles de l'exposition et à la protection individuelle sont destinées au milieu industriel (tels que les installations de formulation ou de conditionnement) ou à d'autres situations non liées à l'application.

Pour les applications commerciales et / ou les applications à la ferme de ce produit, reportez-vous aux précautions / mises en garde indiqués sur l'étiquette du produit. Suivez toujours les instructions de l'étiquette lors de la manipulation et de l'application de ce produit.

**Limites d'exposition :** Non établies.

**Contrôles techniques :**

Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Si les activités de l'utilisateur génèrent de la poussière, des fumées ou du brouillard, utiliser une ventilation pour maintenir l'exposition aux contaminants en suspension dans l'air en dessous de la limite d'exposition.

**Protection personnelle :**

**Ingestion:** Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**Contact avec les yeux :** Les préposés à l'application et les autres manipulateurs qui manipulent le produit doivent porter des lunettes de protection (telles que des lunettes anti-éclaboussures).

**Contact avec la peau :** Les préposés à l'application et autres manipulateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques en matériau imperméable.

**Inhalation :** Un respirateur n'est normalement pas requis lors de la manipulation de contenants scellés. Utiliser des contrôles techniques efficaces pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle des installations.

En cas de déversement d'urgence, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH avec tout filtre N, R, P ou HE.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence physique :** Solide (granule brun)

**Odeur :** odeur de cannelle

**pH :** 5.06 (solution à 1 % à 25°C)

**Point d'ébullition :** Non applicable

<b>SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (Suite)</b>	
<b>Point de fusion :</b>	150°C (basé sur l'ingrédient actif)
<b>Point de congélation :</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair :</b>	Aucun observé
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Inflammable
<b>Limites d'inflammabilité:</b>	Non établies
<b>Pression de vapeur :</b>	<1.0 x 10 <sup>-7</sup> torr (basé sur l'ingrédient actif)
<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité :</b>	0.79 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité :</b>	Solubilité dans l'eau: 27 ppm à pH 5; 2100 ppm à pH 7 (basé sur l'ingrédient actif)
<b>N-octanol / eau :</b>	Kow (ingrédient actif) <10 (tampon pH 7); 20,0 (tampon pH 5)
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Volatilité:</b>	Non disponible

<b>SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>	
<b>Réactivité:</b>	Aucune évidence de réactivité.
<b>Stabilité :</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	Aucune connue.
<b>Conditions à éviter:</b>	Éviter le contact avec la chaleur ou une flamme nue.
<b>Matières incompatibles :</b>	Aucune connue.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Peut se décomposer en cas d'incendie pour libérer des vapeurs ou des gaz toxiques et irritants pour les voies respiratoires.

<b>SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>	
<b>Toxicité aiguë :</b>	Toxicité orale aiguë (DL <sub>50</sub> ): 4694 mg/kg [Rat- mâle] 4908 mg/kg [Rat-femelle] Toxicité cutanée aiguë (DL <sub>50</sub> ): >2000 mg/kg [Rat] Toxicité aiguë par inhalation (CL <sub>50</sub> ): >6.17 mg/L [[concentration réelle dans l'air]; >20.1 mg/L (nominal) 4 heure(s) [Rat].
<b>Irritation de la peau :</b>	Non irritant; Indice primaire d'irritation cutanée = 0.0 [Lapin]
<b>Irritation des yeux :</b>	Essentiellement non irritant; Toute rougeur observée s'est atténuée dans les 48 à 72 heures chez les animaux d'essai [Lapin]
<b>Sensibilisation :</b>	Pas un sensibilisant
<b>Mutagénicité :</b>	Les tests de génotoxicité multiples avec le principe actif n'ont révélé aucun signe de mutagénicité.
<b>Cancérogénicité :</b>	Les tests avec l'ingrédient actif n'ont montré aucun potentiel de cancérogénicité chez les rats nourris jusqu'à 4000 ppm par jour pendant deux ans, ni chez la souris pendant 18 mois.

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (Suite)

<b>Toxicité pour la reproduction :</b>	Les études chez l'animal n'ont mis en évidence aucun signe de toxicité lié à l'ingrédient actif au niveau d'exposition le plus élevé testé (10 000 ppm) (653 mg / kg pc / jour).
<b>Effets sur les organes cibles :</b>	Les effets sur les reins observés chez des rats mâles à 400 ppm et des rats femelles à 4000 ppm dans une étude d'alimentation de deux ans avec l'ingrédient actif n'ont pas été observés dans une étude similaire avec des souris.
<b>Aspiration :</b>	ucune donnée disponible.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Résumé des effets:

Comme pour tous les produits phytopharmaceutiques, prenez des précautions lors de la manipulation et de l'application afin d'éviter la contamination des zones entourant le site d'application. Le flazasulfuron est pratiquement non toxique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques. Le flazasulfuron est hautement toxique pour les plantes terrestres et aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales situées sous la limite des hautes eaux moyennes. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage ou des rinçures de l'équipement.

### Données sur l'écotoxicité (Flazasulfuron):

Poisson (truite arc-en-ciel) CL<sub>50</sub> sur 96 heures = 120 ppm (pratiquement non toxique)  
Invertébré (*Daphnia magna*) CE<sub>50</sub> sur 48 heures > 106 ppm (pratiquement non toxique)  
Algues vertes CE<sub>50</sub> sur 72 heures = 5.1 ppb (très toxique)  
Colin de Virginie aiguë DL<sub>50</sub> > 2000 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique)  
Canard colvert, aiguë DL<sub>50</sub> > 2250 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique)  
Oiseau par la voie alimentaire, sub-aiguë DL<sub>50</sub> > 5620 ppm dans les aliments pour colins et canards colverts

<b>Persistance / Dégradabilité :</b>	Flazasulfuron se dégrade facilement en présence d'eau. Demi-vie de photolyse aqueuse = 8,5 jours à 22 °C Hydrolyse à 25 °C: DT <sub>50</sub> = 2,6 jours à pH 5, 11,3 jours à pH 7, 8,8 jours à pH 9.
<b>Potentiel de bioaccumulation :</b>	Le potentiel de bioaccumulation du flazasulfuron est extrêmement faible (Log Pow = 1,30).
<b>Mobilité dans le sol :</b>	Les études de dissipation sur le terrain ne montrent aucun mouvement descendant du flazasulfuron lors du lessivage du sol.

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Élimination des déchets:</b>	Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.
<b>Élimination des conteneurs :</b>	Conteneur non remplissable. Ne pas réutiliser ou rereplir ce conteneur. Les procédures d'élimination appropriées dépendent de la taille et de la composition du conteneur de produit. Suivez donc les instructions d'élimination figurant sur l'étiquette du produit, qui sont spécifiques au conteneur.

<b>SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>		
<b>Classification US DOT :</b>	CLASS 9, Non réglementé lorsqu'il est expédié dans un emballage autre que en vrac.	
	<b>Non-vrac (transport terrestre)</b>	<b>En vrac (transport terrestre)</b>
<b>Désignation officielle de transport :</b>	Non réglementé	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.O.S. (Flazasulfuron)
<b>Classe de danger :</b>	Non réglementé	Classe 9, Polluant marin
<b>Numéro d'identification :</b>	Non réglementé	UN 3077
<b>Groupe d'emballage :</b>	Non réglementé	GE III
<b>Quantité déclarable de substances dangereuses :</b>	N'est pas applicable.	
<b>Dispositions spéciales pour le transport :</b>	Plaque de classe 9 non requise pour les emballages non-vrac transportés par voie terrestre aux États-Unis [49 CFR 172.504(f)(9)]	
	<b>IATA (transport aérien)</b>	<b>IMDG (transport maritime)</b>
<b>Désignation officielle de transport :</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.O.S. (Flazasulfuron)	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (FLAZASULFURON)
<b>Classe de danger :</b>	Classe 9	CLASSE 9, POLLUTANT MARIN
<b>Numéro d'identification :</b>	UN 3077	UN 3077
<b>Groupe d'emballage :</b>	GE III	GE III

<b>SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>	
<b>Régulations fédérale et étatique des États-Unis:</b>	
<b>Ingrédients d'inventaire SARA 313 :</b>	Non énumérés
<b>Classification des dangers SARA 312 :</b>	Aucune
<b>TSCA :</b>	Exempté de TSCA, sous réserve de la FIFRA..
<b>Classé comme cancérigène par :</b>	
<b>CIRC :</b>	Oui : poussière de silice cristalline (cancérigène du groupe 1)
<b>NTP :</b>	Oui: poussière de silice cristalline (cancérigène connu chez l'homme)
<b>OSHA :</b>	Oui: poussière de silice cristalline
<b>Canada (ARLA) :</b>	Enregistré sous le numéro de PCP 32910
<p>Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Les exigences de l'ARLA peuvent différer des critères de classification SGH et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité au chapitre 2. Les informations sur les dangers requises par l'ARLA sur l'étiquette du pesticide sont les suivantes:</p> <p>Toxique pour les plantes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas avaler ni laisser absorber par la peau. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les réutiliser.</p>	
<b>Canada (SIMDUT) :</b>	Exempté

## AUTRES INFORMATIONS

### Classement des dangers selon la NFPA

Santé : 2  
Inflammabilité : 0  
Instabilité : 0

**0 Minimal**  
**1 Légère**  
**2 Modéré**  
**3 Sérieux**  
**4 Extrême**

### Avis au lecteur

Toutes les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies gratuitement et sont destinées à votre évaluation. À notre avis, les informations à la date de la fiche de données de sécurité sont fiables; Cependant, il vous incombe de déterminer si ces informations vous conviennent. Nous vous conseillons de ne pas interpréter les informations comme étant absolument complètes, car des informations supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables lorsque des conditions ou circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existent ou en raison des lois ou réglementations gouvernementales en vigueur. Par conséquent, vous devez utiliser ces informations uniquement en complément d'autres informations que vous avez rassemblées. et vous devez faire des déterminations indépendantes de la pertinence et de l'exhaustivité des informations provenant de toutes les sources pour assurer à la fois l'utilisation appropriée du matériel décrit dans le présent document et la sécurité et la santé des employés. En conséquence, ISK Biosciences Corporation ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir en fonction de votre utilisation de l'information. ISK Biosciences Corporation n'assume aucune responsabilité résultant de votre utilisation de l'information.

**Préparé par :** ISK Biosciences Corporation  
**Contact :** 1-440-357-4640